Image not found or type unknown

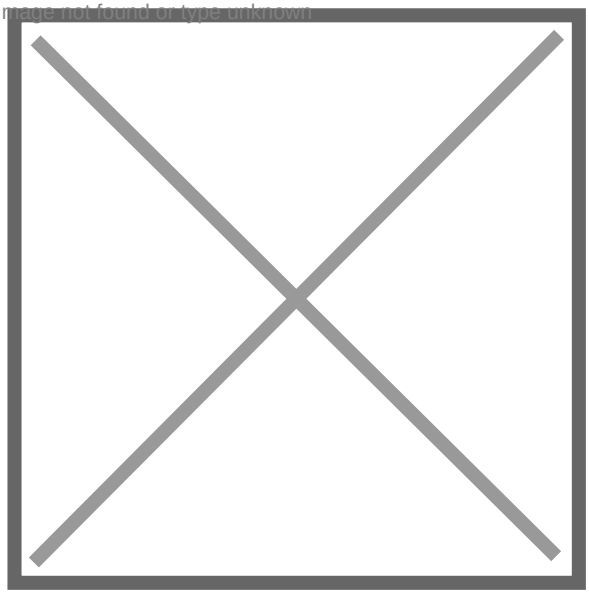

Abus de confiance dans l'achat d'un véhicule via espagne

Par **fredal**, le **20/04/2010** à **14:36**

Bonjour,
j'ai acquis un véhicule il y a une quinzaine de mois via l'espagne, et j'ai vendu celui ci il y a 5 mois a un particuilier. Après la vente, 2 mois après, l'acheteur m'appel en me disant que le moteur s'est bloqué, et que bien sur, il est à changé. 2 jours auparavant, ce dernier est allé chez son mécano pour qu'il lui change l'alternateur, ainsi que la courroie s'y rattachant. Le soucis, c'est quil me réclame le remboursement du véhicule, mais il s'avère qu'après expertise contradictoire, c'est le mécano le responsable. Mais ce qui pose le plus problème, c'est que les experts ont trouvé que ce véhicule avait plus de kilomètres que la normal ; or, je n'étais pas au courant et suis tombé des nus, lorsque j'ai appris la nouvelle. Bref, je me suis fais avoir comme abus de confiance et maintenant l'acheteur me réclame le remboursement de son achat! Etant de bonne foi, je lui ai proposé d'engagé la responsabilité de son mécano, puisqu'elle est avérée, de faire changé le moteur, et que je la lui reprendrai aprés. Mais lui et son avocat, souhaitent un remboursement immédiat... Quelles sont les alternatives que je peux avoir?? MERCI

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés